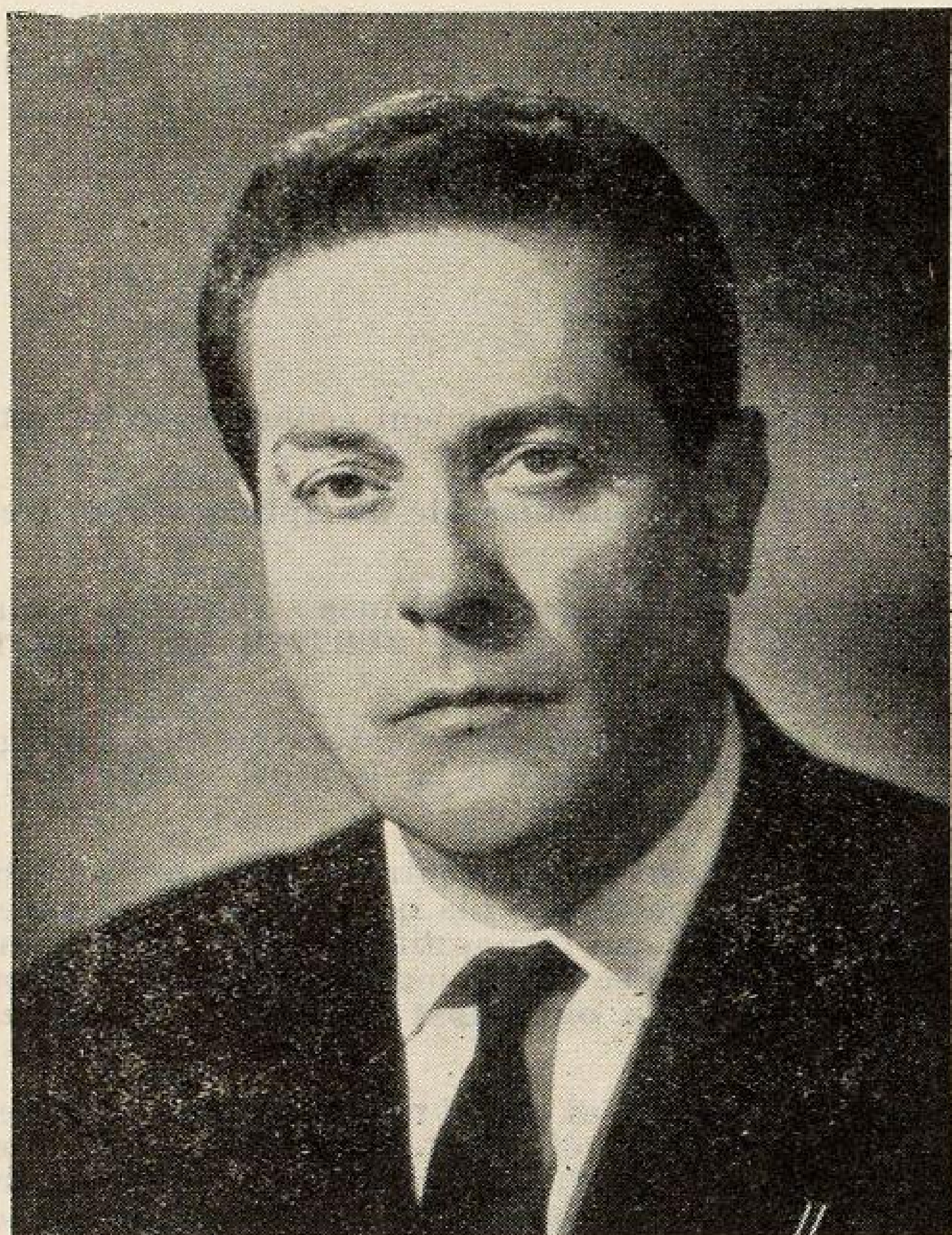
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 23 & 30 NOVEMBRE 1958

Arrondissement de Montmorillon et Cantons de Lusignan et Vivonne



Luc LEVESQUE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille d'Algérie
Propriétaire-Agriculteur à la Chapelle-Morthemer
Maire - Conseiller Général de la Vienne

CANDIDAT INDÉPENDANT DE DEFENSE DES INTERÊTS LOCAUX ET NATIONAUX

Chères Electrices,

Chers Electeurs,

JE suis un enfant de la VIENNE. La plupart d'entre vous me connaissent. J'ai l'honneur de m'adresser cette fois dans le cadre de la circonscription à deux nouveaux cantons. La brièveté de la campagne électorale ne me permettant pas de passer dans chaque commune, à des heures qui vous conviennent, pour prendre contact avec vous.

Issu d'une famille de terriens, médecins, notaires et magistrats, fixée dans le département depuis plus de quatre siècles, j'ai été amené à la vie publique par les traditions des miens qui ont toujours servi leurs concitoyens.

Elu Maire de ma commune à l'âge de 28 ans, quatre ans plus tard nommé Conseiller Général, les électeurs de la circonscription de MONTMORILLON me désignèrent en 1936 pour les représenter à la CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Mobilisé en 1939, pilote volontaire dans l'Armée de l'Air. Dés Octobre 1940, membre actif de la Résistance au S. R. 40 de l'Armée de l'Air. En 1956-1957, Combattant volontaire en ALGÉRIE, commandant une compagnie de Fusiliers de l'Air.

Dans l'exercice de mes fonctions parlementaires je n'ai jamais trahi la confiance de mes électeurs. Du reste, aucun de mes votes ne m'a été reproché. De 1936 à 1946, représentant une circonscription rurale, je me suis attaché à la Chambre à défendre les intérêts de ma région en m'opposant notamment à des importations massives de céréales et de bétail qui auraient ruiné notre commerce et notre agriculture. C'est avec le même dévouement et la même clairvoyance due à l'expérience acquise au sein des Assemblées Départementale et Nationale, que j'étendrai demain mon action, si vous m'en donnez les moyens, à la région du CIVRAISIEN et aux cantons de VIVONNE et de LUSIGNAN qui géographiquement et économiquement ont d'autres problémes.

. . .



Suppléant :

LIONEL LEVESQUE Fils

Médaille d'Algérie
Propriétaire-Agriculteur à Morthemer

Membre de la Constituante, j'ai été alors le seul Député de la VIENNE à voter contre la constitution de la IVe RÉPUBLIQUE que vous avez abolie par votre vote du 28 SEPTEMBRE et à m'opposer au scrutin de liste. Vos " OUI " au référendum ont prouvé que j'eus raison.

Deux idées essentielles dictent ma profession de foi : PAS DE POLITIQUE - PAS DE DÉMAGOGIE.

A l'exemple du Général de GAULLE qui ne veut cautionner aucun groupement politique, je tiens à rester INDÉPENDANT ; je n'ai jamais adhéré à un parti politique.

MON PROGRAMME

Je me vois obligé de le résumer :

Soutien et défense des intérêts communs pour la prospérité et le développement économique de notre belle région.

Restauration de la grandeur de la FRANCE par une politique d'économies, de discipline et d'ordre à l'intérieur, de fermeté et de prestige à l'extérieur.

Institutions réformées — Séparation des pouvoirs — Ordre dans tous les domaines : financier, social, fiscal, agricole, commercial, artisanal... stabilité des prix, échec à la vie chère. **JUSTICE ET ÉGALITÉ ENTRE TOUS.**

Pas de démagogie : des promesses illusoires ont été faites d'où gaspillage des deniers publics, charges et impôts accablants. **La mesure est comble !** Il faudra demain mettre un frein à la fiscalité, revaloriser la monnaie, protéger l'épargne.

Un douloureux conflit demeure : celui de l'ALGÉRIE. Puisque ce territoire a montré de façon indiscutable q'uelle est Française nous devons l'aider par tous les moyens à vivre en paix. Nos fils qui ont servi et servent là-bas l'ont compris. Je tiens à leur rendre cet hommage. Jamais je n'oublierai le magnifique courage des jeunes combattants d'ALGERIE. C'est à eux que nous devons l'espoir immense qui se léve aujourd'hui. **Montrons-nous dignes de nos enfants. Comme leurs aînés, les Anciens Combattants, ils ont aussi souffert et versé leur sang pour la PATRIE.**

La loi exige qu'au nom du candidat soit adjoint celui d'un suppléant. J'ai choisi mon fils lequel, conscient des tâches futures, a répondu de tout cœur à mon appel. Enfant du pays, élevé à MORTHEMER où il est propriétaire, il a partagé la vie de tous les jeunes de son âge, ses camarades d'athlétisme et de foot-ball. Aprés des études secondaires il fut mobilisé et combattit en ALGERIE. Démobilisé, marié, père d'un garçon, il doit lutter pour assurer l'avenir de son foyer. Ses problèmes sont ceux de tous les jeunes d'aujourd'hui. Comme ses compagnons de lutte il veut une **FRANCE grandie et des élus dignes de la FRANCE.**

Nos idées sont communes. Nos difficultés, les vôtres, il les connaît et les partage. De mon expérience il a bénéficié. Il est un autre moi-même et nul mieux que lui ne suivra les traditions de patriotisme, de dévouement au bien public, de désintéressement, qui furent toujours celles de ma famille.

Ces traditions, c'est pour les continuer que je me mets de nouveau à votre disposition, désireux de reprendre ma place parmi vous pour servir mon PAYS et ma CIRCONSCRIPTION.

Comme par le passé vous pourrez faire appel à moi. Vous savez que je vous servirai toujours avec dévouement et désintéressement. Je garderai un contact réel avec vous par des réponses rapides et efficaces à vos lettres, par des permanences où je serai moi-même présent.

FAITES-MOI CONFIANCE.

D'avance merci.

A votre service, au service de la FRANCE.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Lionel LEVESQUE
Suppléant

Luc-Marie LEVESQUE

CANDIDAT INDÉPENDANT
de Défense des Intérêts Locaux et Nationaux

G. NEUVILLE, IMP. - MONTMORILLON